



**PROCOLE SANITAIRE  
ECOLE LE PETIT PRINCE – GENECH  
APPLICABLE A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020**



**Préalable :** les parents s'engagent à ne pas envoyer un enfant en classe en cas de fièvre (38° ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez lui ou chez un membre du foyer familial.

**Les parents doivent expliquer à leur enfant :**

- **Le respect des gestes-barrières**
- **Le protocole mis en place dans l'établissement.**

- **Les gestes-barrières** sont valables pour tous, élèves, parents et personnel.
- **Le lavage des mains** ou la désinfection avec du SHA seront effectués : à l'arrivée dans l'établissement ; avant chaque repas ; après le passage aux toilettes ; le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.
- **Le port du masque :**  
Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels en présence des élèves, leurs accompagnateurs (adulte, enfant de plus de 11 ans), ainsi que pour les intervenants extérieurs qui seraient amenés à entrer dans les bâtiments scolaires.  
Cette indication est valable tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.  
Pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire ; pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé. L'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque pour les élèves qui présentent des pathologies et qui doivent porter un masque.
- **Aération multiple :** 15' à chaque fois, avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, après la sortie de classe.
- **Pour tous les élèves :** la distanciation physique est maintenue entre les élèves de groupes différents : déplacements, cantine, récréation, garderie.
- **En maternelle :** A l'école maternelle, entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe aucune règle de distanciation ne s'impose que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans chaque espace extérieur dédié à un groupe.
- **En élémentaire :** si possible, la distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face Elle ne s'applique pas entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe dans chaque espace extérieur dédié à un groupe ou aux lavabos lors du lavage des mains.
- **Nettoyage des locaux et matériels :** Un **nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.**  
Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.  
Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.  
L'accès aux jeux extérieurs, aux bancs, aux espaces collectifs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise lorsque qu'une désinfection au minimum quotidien est assuré (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation)

→ **3 points d'accès, horaires habituels d'accueil et de sortie :**

**Accueil :** 8h35 à 8h45 – 13h20 à 13h30.

**Sortie :** 11h35 (maternelle) – 11h45 (primaire) / 16h20 (maternelle) – 16h30 (primaire)

**Le respect de ces horaires est impératif. Aucun retard ne sera toléré.**

- **Entrée 1 :** Place Terre des Hommes – grille bleue – côté gauche pour **les 3 classes de maternelle**

**Un seul accompagnant masqué** conduira chaque enfant.

- classe des Petits-Tout Petits : Mmes TOISON/DUPONT → accès classe par la porte extérieure cour
- classe des Moyens : Mme DESTAILLEUR → accès classe par la porte extérieure cour
- classe des Grands : Mme LAURENT → accès porte extérieure hall.

Aucun parent n'est autorisé à pénétrer dans les bâtiments.

- **Entrée 2 :** Place Terre des Hommes – grille bleue – côté droit pour **3 classes élémentaires**

Les élèves se rendront dans la cour dans l'espace réservé à leur classe :

- classe des CP-CE1 : Mme BONNAFFÉ
- classe des CE2-CM1 : Mme CUVELIER
- classe des CM1-CM2 : Mme VIENNE

- **Entrée 3 :** porte garderie – côté parking pour **3 classes élémentaires**

Les élèves se rendront dans la cour dans l'espace réservé à leur classe :

- classe des CP : Mme DEVERNAY
- classe des CE1 : Mme GORSKI
- classe des CM2 : Mmes MEGRET/TOISON

→ **Récréations :** elles s'effectueront dans les espaces dédiés pour chaque groupe-classe afin d'éviter le brassage interclasses et de limiter les risques de contamination éventuels.

→ **Restauration scolaire et garderie :**

Les services de restauration scolaire et de garderie sont assurés aux horaires habituels dans le respect des gestes-barrières avec une mise en place d'espaces d'accueil différenciés pour chaque groupe classe, ceci afin de limiter les brassages et d'empêcher des contaminations éventuelles entre des élèves de classes différentes. Pour la garderie, les parents déposeront et reprendront leur-s enfant-s à la porte extérieure du réfectoire.

→ **En cas de symptômes de Covid-19 survenant à l'école :** tout enfant ou adulte qui présentera des symptômes évocateurs de la Covid-19 sera placé, masqué, sous surveillance, dans un lieu dédié.

Les parents seront prévenus. Ils devront venir rechercher rapidement leur enfant et consulter un médecin.

En cas de gravité (détresse respiratoire, malaise) : appel du SAMU – 15.

Un nettoyage approfondi du local sera effectué après le départ de l'enfant ou de la personne symptomatique.

---

*Nous soussigné-e-s, responsables légal-aux de-s enfant-s .....*

*..... m'engage à respecter le protocole sanitaire ci-dessus.*

Date : .....

Signature des responsables légaux